

PERSONNEL Laurence Lemieux – Directrice artistique – +1.647.985.4819 – laurence@citadelcie.com
Marianna Rosato – Directrice de production – +1.416.858.4796 – production@citadelcie.com

SCÈNE ET DÉCOR

Le décor consiste d'une boîte à perspective forcée avec 6 murs, peints dans un aspect de béton usé.

Ils sont constitués de panneaux de style théâtre avec des retours, construits en sections. La hauteur maximale est de 14'-2" et la profondeur de 39'-0".

Le chargement peut se faire par une porte standard de double largeur sans angles serrés, mais il est préférable d'avoir une entrée de chargement.

Aucun masquage des côtés n'est requis; des frises sont utilisées; un masquage vers le fond de la scène peut être requis.

Rideau de devant est optionnel.

Le plancher devrait être une surface noire en bois à ressorts mais aucune piste de danse n'est requise.

Des coulisses ou un passage à l'arrière est requis (il peut se situer derrière le décor si la profondeur est suffisante).

L'espace de représentation idéal est environ 42 à 48 pieds de large et 39 à 45 pieds de profondeur.

SON

Il n'y a pas de son enregistré. Tous les sons sont produits par les artistes et doivent être amplifiés. Les microphones requis sont les suivants:

- neuf (9) micros «shotguns» (six en tête de pont, trois sur support de table);
- deux (2) PCC160 ou équivalent, et
- un (1) micro vocal sur pied.

Le système audio doit être adapté à la salle. Aucun moniteur n'est nécessaire sur scène.

ÉCLAIRAGE

Un plan d'éclairage adapté à chaque lieu sera fourni séparément.

Environ 90 appareils d'éclairage sont requis, un mélange de S4, PAR, et Fresnel.

Les lampes à pince doivent être fournies par le lieu de spectacle comme éclairage de circulation derrière le décor.

ACCESSOIRES

Divers petits accessoires utilisés par les danseurs, tous fournis par la compagnie. Aucune assistance technique n'est requise.

EFFETS SPÉCIAUX ET PROJECTIONS

Aucun

COSTUMES

Un entretien quotidien est requis pour tous les costumes des danseurs.

VESTIAIRES ET HOSPITALITÉ

La compagnie a besoin des vestiaires suivants:

- Deux (2) vestiaires pouvant chacune accueillir un minimum de quatre (4) artistes.
- Un (1) vestiaire pour la directrice artistique
- Un (1) bureau de gestion des productions itinérantes ou un vestiaire adapté comme tel

HORAIRE ET PERSONNEL

Deux jours sont requis pour l'installation technique et les répétitions, y compris le jour de la première représentation. Le nombre de membres de l'équipe technique doit être déterminé par le diffuseur, la compagnie et le lieu. Un minimum de six personnes est requis pour aménager le décor.

REPRÉSENTATION

La représentation dure environ 80 minutes sans entracte. Les retardataires peuvent être admis à la discrétion de la compagnie.

Il n'y a pas de brume ou de fumée, de coups de feu, de stroboscopie, de blasphème ou de nudité, ni d'effets spéciaux.

DIVERS

La compagnie peut choisir d'enregistrer les représentations à des fins d'archivage.